

Acte à classer

DEL_0029_2023

1

En préparation

2

Pour signature

3

Prêt à transmettre

4

En attente retour
Préfecture

5

> AR reçu <

6

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-04-18T12-06-57.00 (MI244555853)

Identifiant unique de l'acte : 027-200065787-20230412-DEL_0029_2023-BF (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : pesallpjdobCA2022_SPANC_83202209_seal

Date de décision : 12/04/2023



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : pesallpjdobCA2022 SPANC 83202... Multicanal : Non

Pièces jointes :

del 0029 2023 vote co... Type PJ : 70_DE - Délibération



Imprimer la PJ avec le tampon AR

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 18/04/23 à 12:06

Date 18/04/23 à 12:06

Date 18/04/23 à 12:23

Par BUNEL Nadège

Par BUNEL Nadège

Acte publié le 18.04.23

Nombre de conseillers :	56
En exercice :	56
Présents	41
Votants par procuration	9
Absents	4
Total des votes	49

7. Finances locales

7.1 Décisions budgétaires

L'an deux mille vingt-trois, le douze avril à 19h30, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués en date du cinq avril 232023 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Courel.

TITULAIRES PRESENTS : Mme DE ANDRES, M. FOURNIER, M. BOUCHER, Mme DA SILVA, M. BISSON, Mme GILBERT, M. BOUET, Mme DEFLUBE, M. TIHY, M. HANGARD, Mme DUONG, M. LAMY, M. CALMESNIL, M. BARRE, M. MARIE, M. DARMOIS, M. CANTELOUP, Mme GAUTIER, M. TIMON, Mme DUTILLOY, Mme ROSA, M. BEAUDOUIN, Mme DUVAL, M. Mme MONLON, M. LEFRANCOIS, Mme CABOT, M. DUCLOS, Mme QUESNEY, M. AUBE, M. VALLEE, M. MORDANT, Mme BOQUET, M. ROBILLOT, M. DOUYERE, M. SWERTVAEGER, M. COUREL, M. RUVEN, M. PLATEL, M. SIMON, M. LEGRIX, Mme. BOURNISIE

TITULAIRES EXCUSES : M. GIRARD, Mme ROULAND, M. LEROY, M. DUMESNIL, M. BONVOISIN, Mme CLUZEL, Mme LOUVEL, M. BURET, M. MAUVIEUX, M. SENINCK

SUPPLEANTS PRESENTS : M. BESSARD, M. LEBOUCHER, Mme DUHAMEL, Mme QUEVAL, Mme GLEMOT, Mme MONTIER

PROCURATIONS : M. GIRARD à M. SIMON, Mme ROULAND à M. BISSON, M. LEROY à M. COUREL, M. BONVOISIN à M. TIHY, Mme CLUZEL à M. MARIE, Mme LOUVEL à Mme DUTILLOY, M. BURET à M. DARMOIS, M. MAUVIEUX à M. VALLEE, M. BLAS à Mme BOURNISIE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. FOURNIER

DEL_0029_2023_Vote du Compte administratif 2022 –Budget annexe Service d'assainissement non collectif (SPANC).

Pour mémoire, le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle sur une année.

Il permet de contrôler la gestion de la collectivité, ainsi de vérifier que les dépenses annoncées lors du budget primitif sont bien celles réalisées.

Parallèlement, le trésorier principal de la collectivité chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le Président, élabore le compte de gestion qui doit exactement concorder avec le compte administratif.

Les résultats 2022 se présentent comme suit :

La section de Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 479 736.09 € (dont 224 797.07 € de résultats reportés de 2021) pour l'exercice 2022 du budget annexe SPANC de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle réparties par chapitres comme suit :

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

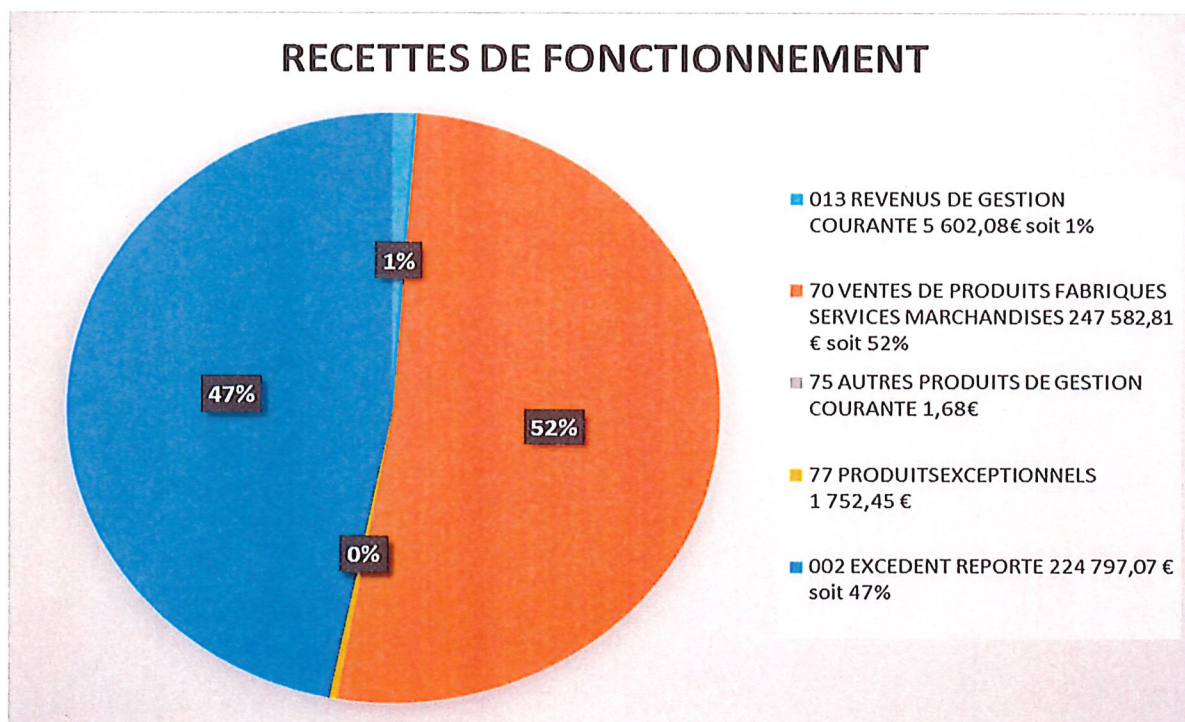
	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	REVENUS DE GESTION COURANTE	5 602.08		5 602.08
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, SERVICES, MARCHANDISES	247 582.81		247 582.81
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1.68		1.68
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 752.45		1 752.45
	Recettes d'exploitation - Total	254 939.02		254 939.02
				+
	R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1			224 797.07
				=
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES			479 736.09

Chapitre 70 : Ventes produits fabriqués, prestations de services pour la somme de 247 582.81 €. Celle-ci correspond à la redevance d'assainissement non collectif facturée aux usagers.
Le taux de réalisation des recettes du chapitre 70 est de 138 %

Chapitre 013 : revenus de gestion courante, pour la somme de 5 602.08 euros, reprenant le remboursement de la prime d'inflation ainsi que les remboursements d'indemnités journalières d'agents.

Chapitre 75 : autres produits de gestion courante, correspondent aux recettes de paie de rationalisation des déclarations sociales, pour la somme de 1.68 €.

Chapitre 77 : produits exceptionnels, pour la somme de 1 752.45 € représentant les régularisations d'écritures sur exercice antérieur.



Dépenses de Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 164 228.75 € du budget SPANC de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle réparties par chapitre comme suit :

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERES GENERAL	32 264.77		32 264.77
012	FRAIS DE PERSONNEL ET CHARGES ASSIMILEES	114 055.13		114 055.13
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 537.08		4 537.08
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	221.00		221.00
68	Dotations aux amort., aux dépréciations et prov.	223.77	12 927.00	13 150.77
	Dépenses d'exploitation - Total	151 301.75	12 927.00	164 228.75
				+
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1				
				=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				164 228.75

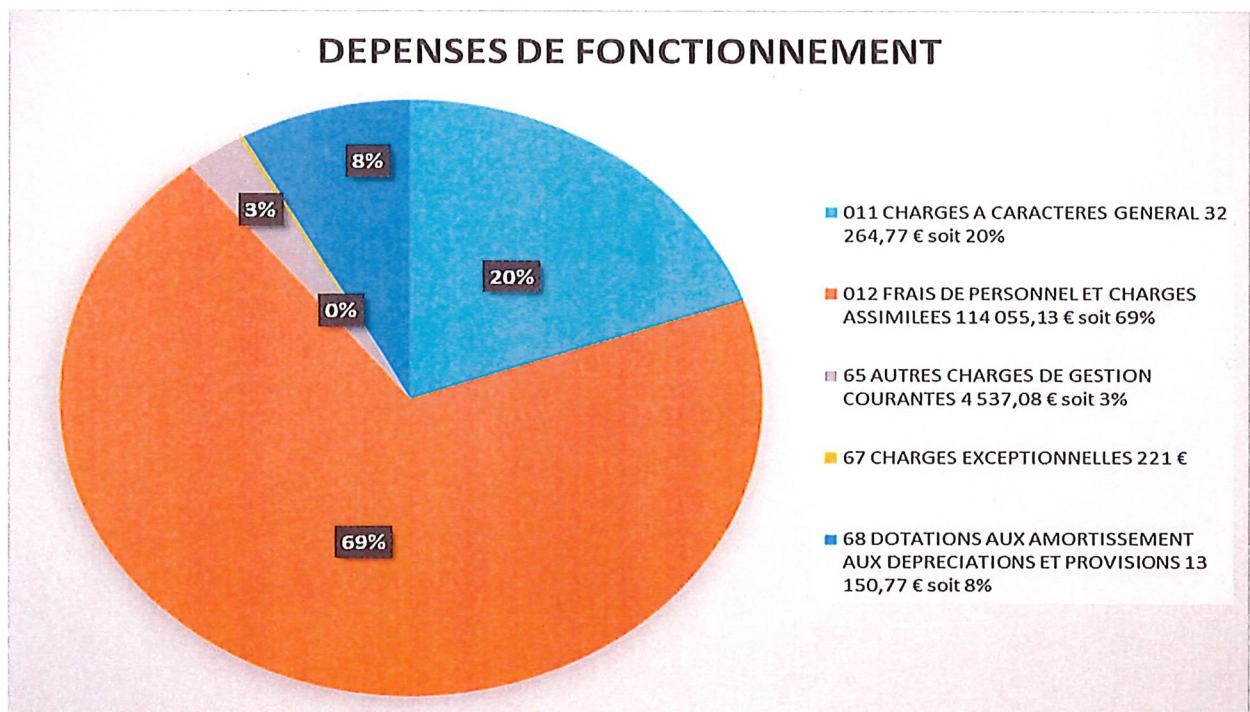
Chapitre 011 - charges à caractère général : comprennent les fluides, fournitures et prestations de services réalisées au cours de l'exercice 2022 pour un montant de 32 264.77 €.

Chapitre 012 – frais de personnel et charges assimilées s'élèvent à 114 055.13 €.

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : pour la somme de 4 537.08 € correspondant à la subvention à l'association du personnel.

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles : pour la somme de 221 € correspondant à des annulations de titres sur exercice antérieur.

Chapitre 68 – Dotations aux amortissement, aux dépréciations et provisions : pour la somme de 13 150.77 €, reprenant 223.77 euros de dépréciations des actifs circulants et 12 927 € reprenant les amortissements des biens.



La section d'investissement

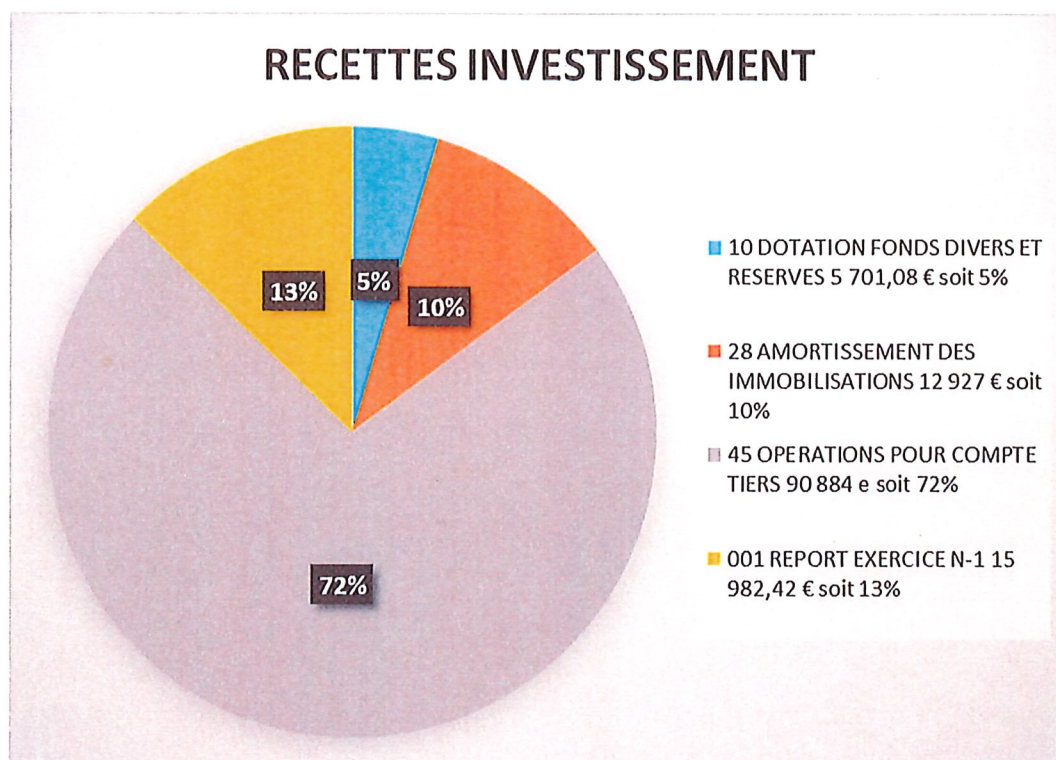
Les recettes d'investissement s'élèvent à 125 494.50€ pour le budget annexe SPANC.

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	5 701.08		5 701.08
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		12 927.00	12 927.00
45x-2	Total des opérations pour compte de tiers	90 884.00		90 884.00
	Recettes d'investissement - Total	96 585.08	12 927.00	109 512.08
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			
	Affectation aux comptes 106			15 982.42
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			125 494.50

Chapitre 040- opération d'ordre de transferts entre sections pour la somme de 12 927 euros, correspondant aux amortissements des biens.

Chapitre 10 - dotations, fonds divers, et réserves : la somme de 21 683.50 euros correspond à 15 982.42 euros correspondant à la couverture de déficit d'investissement RAR inclus de 2021, puis à 5 701.08 euros de FCTVA.

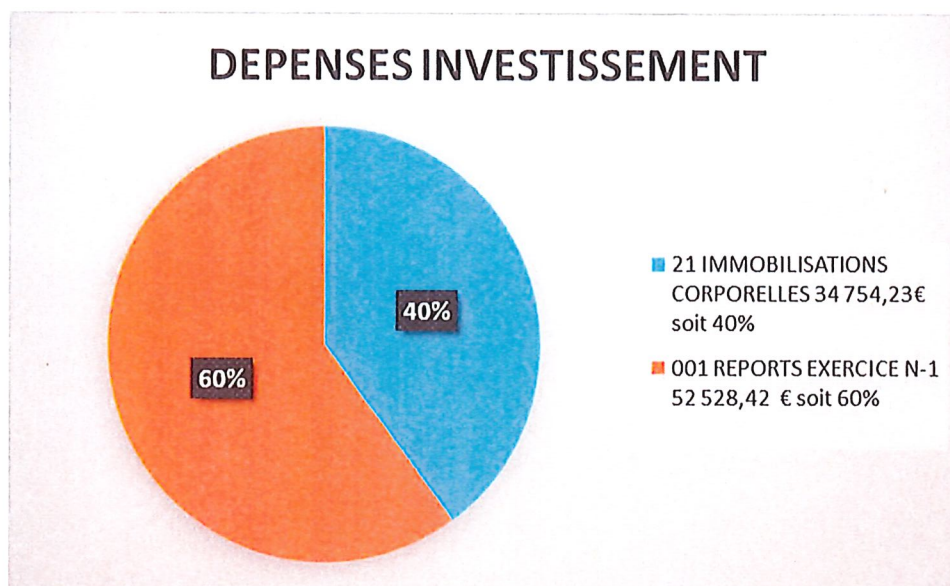
Chapitre 45 – opération pour compte de tiers : pour un montant de 90 884 euros, correspondant au versement frais de gestion de la réhabilitation ANC, subvention sur travaux des particuliers.



Les dépenses d'investissement s'élèvent à 87 282.65 € dont 52 528.42 € des résultats cumulés 2021, du budget annexe SPANC.

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	34 754.23		34 754.23
45x-1	Total des opérations pour compte de tiers			
	Dépenses d'investissement - Total	34 754.23		34 754.23
				+
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			52 528.42
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			87 282.65

- *Chapitre 001* - reprise des résultats cumulés 2021 soit 52 528,42 € ;
- *Chapitre 21* - immobilisations corporelles pour la somme de 34 754,23 € réalisé sur l'exercice 2022, comprenant l'acquisition de caméra pour inspections des canalisations, l'acquisition de 2 détecteurs de niveau de boues, l'acquisition d'un nettoyeur haute pression, acquisition de relevage avec pompe, l'acquisition d'un véhicule pour le service SPANC.



SYNTHESE DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Le résultat de clôture de l'exercice 2022 en fonctionnement est excédentaire de 315 507,34 €.
Le résultat de clôture de l'exercice 2022 en investissement est excédentaire de 38 211,85 € hors restes à réalisés inclus et est excédentaire de 53 552,56 € restes à réalisés inclus.

Aussi et au regard de ce qui précède,

VU l'instruction budgétaire et comptable M4,

VU l'article L.5211-36 du CGCT prévoyant, sous réserve des dispositions qui leur sont propres, que les dispositions du livre III de la deuxième partie sont applicables aux établissements publics de coopération intercommunale,

VU l'article L1612-12 du CGCT,

VU l'article L 2121-14 du CGCT,

VU l'avis favorable de la commission des finances en date du 29 mars 2023

CONSIDERANT la nécessité d'arrêter les comptes 2022 avant le 30 juin 2023

M. COUREL, Président s'étant retiré de l'assemblée et ne prenant pas part au vote, conformément aux dispositions de l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. Alexis DARMOIS, 1^{er} Vice-Président, en charge des finances, du Projet de Territoire et de la transversalité,

*Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,
Décide,*

➤ **D'APPROUVER** le compte administratif 2022 du budget annexe SPANC présentant :

- En recettes d'investissement au 001 : 38 211.85 €
- En recettes de fonctionnement au 002 : 315 507.34 €

Pont-Audemer, le 12 avril 2023
le Président

qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Eure

Francis COUREL

